

N° 116
S É N A T

SESSION EXTRAORDINAIRE DE 2016-2017

20 juillet 2017

PROJET DE LOI

*autorisant l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française et le Secrétariat de l'accord relatif aux **pêches dans le sud de l'océan Indien** portant sur le **siège du Secrétariat et ses privilèges et immunités sur le territoire français.***

(Texte définitif)

Le Sénat a adopté sans modification, en première lecture, le projet de loi adopté par l'Assemblée nationale en première lecture, dont la teneur suit :

Voir les numéros :

Assemblée nationale (14^{ème} législ.) : 4246, 4397 et T.A. 892.

Sénat : 339, 651 et 652 (2016-2017).

Article unique

Est autorisée l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française et le Secrétariat de l'accord relatif aux pêches dans le sud de l'océan Indien portant sur le siège du Secrétariat et ses privilèges et immunités sur le territoire français, signé à Saint-Denis de La Réunion le 8 juillet 2016, et dont le texte est annexé à la présente loi (1).

Délibéré en séance publique, à Paris, le 20 juillet 2017.

Le Président,

Signé : Gérard LARCHER

(1) *Nota* : voir le document annexé au n° 4246 (AN, 14^{ème} législ.)